



Co-financé par
l'Union européenne



6



BANQUE DE PROJET **SAN-PEDRO**



Mise en oeuvre :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

**EXPERTISE
FRANCE**

Avant-Propos

Mesdames, messieurs,
Chers partenaires de la diaspora.

Si la Région de San Pedro est, et a vocation à demeurer, le deuxième poumon de l'économie ivoirienne, c'est parce qu'elle en a les atouts et la volonté.

Dans une étude économique financée par la délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, intitulée : "San Pedro : dynamisme et synergies de l'économie locale", il est mentionné que "l'opération San Pedro", initiée dans les années 60 par le Président Félix Houphouët Boigny, était un projet stratégique fondé sur la réalisation d'un port en eau profonde et d'infrastructures visant à désenclaver le sud-ouest de notre pays.

C'est ainsi que la contribution de notre Région à l'économie ivoirienne est passée de 1,5% dans les années 60, à plus de 17% du PIB aujourd'hui, hors Abidjan.

Grâce à son port et son hinterland riche et diversifié, notre Région est aux avant-postes du développement économique et social du pays.

A la faveur de la réforme sur la décentralisation, le Conseil Régional, qui agit de concert avec l'Autorité portuaire de San Pedro, est devenu un acteur économique de premier plan, notamment en matière de réalisation d'infrastructures de base : éducation, santé, hydraulique rurale, électricité, voies rurales et j'en passe.

Pour la décennie à venir, 2021-2031, le Conseil Régional va poursuivre ses efforts en direction de l'emploi des jeunes et des femmes.

Chers partenaires de la diaspora,

En ma qualité de Président du Conseil Régional, et au vu des atouts considérables dont dispose notre Région, je m'engage à accroître significativement notre capacité locale à satisfaire l'offre de travail en faveur des deux catégories précitées : jeunes et femmes. Les principaux secteurs identifiés pour ce faire sont, le Tourisme, la Santé et l'Agroalimentaire.

En outre, Il faut savoir que le port et son domaine offrent d'énormes opportunités de création et de développement d'entreprises. Par exemple, à ce jour, seuls les 2/3 du domaine sont occupés et il est prévu, à très court terme, des travaux de viabilisation de trois cent (300) hectares dudit domaine. Sans compter la création d'une zone franche industria-lo-portuaire. Toutes infrastructures qui pourraient intéresser, en premier chef, l'investissement productif de la diaspora.

Revenons au secteur touriste. Classé axe stratégique prioritaire par l'accord de coopération décentralisée entre les régions de San Pedro et du Souss Massa au Maroc, cet axe a, lui aussi, vocation à créer de nombreux emplois au regard des baies et criques d'une beauté exceptionnelle qui caractérisent notre Région.

Comme vous le constatez, notre Région a tous les atouts pour poursuivre, amplifier et intensifier sa dynamique de développement.

Je m'engage à signer un contrat de confiance gagnant-gagnant avec nos partenaires de la diaspora.

Pour ma part, cet engagement est ferme et définitif.

Je vous remercie.

DONATIEN BEUGRÉ
Président du Conseil Régional de San Pedro

Introduction

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire a matérialisé sa volonté politique d'inciter la diaspora ivoirienne à contribuer au développement du pays, par l'appel des plus hautes autorités du pays. Plusieurs actions au niveau national ont été réalisées pour recueillir les préoccupations de la diaspora ivoirienne et leur intention d'investissements à travers des espaces d'échanges avec la diaspora, la mise en place de plusieurs dispositifs pour une diaspora en forte demande d'accompagnement, par la création d'un réseau d'entrepreneurs ivoiriens de retour, la mise en place en cours d'un mécanisme d'appui aux investissements de la diaspora mais surtout l'identification des compétences de cette diaspora résidente depuis moins de 10 ans à l'étranger.

Malgré cette forte volonté politique de faire de la migration un pilier central du développement du pays, cette problématique reste un défi à relever. Seuls 3% des 10 milliards de FCFA des flux financiers de la diaspora ivoirienne sont affectés à l'investissement productif.

Pour booster cet investissement productif extérieur, la DGIE, en tant que structure de coordination et de médiation des questions touchant à la diaspora ivoirienne, développe depuis peu un dispositif intégré de valorisation du capital économique des IRE. Quelle traduction un tel dispositif trouve-t-il au plan local, dans un contexte où l'implication de l'association des collectivités territoriales ivoiriennes dans le débat sur la politique migratoire du pays est assez récente ? A ce propos, soulignons que la mise en œuvre d'une politique cohérente de gestion de la diaspora nécessite l'articulation des actions entre les niveaux central et local, à travers le renforcement des actions de territorialisation de la politique migratoire ivoirienne. Cette projection requiert une implication plus forte des collectivités territoriales dans la stratégie de mobilisation de la diaspora en vue du développement des territoires.

A cet effet, l'Action de Coopération Sud-Sud (ACSS), à travers ses axes d'intervention, accompagne le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur et ses partenaires parmi lesquelles les collectivités territoriales afin de maximiser l'impact positif de la migration sur le développement. Le lien de la diaspora et des collectivités territoriales et l'incitation de la diaspora à l'investissement productif au niveau local sont les principales thématiques qui ont été dégagées à l'issue de l'identification des attentes, besoins des régions dans le cadre de la mobilisation de la diaspora pour le développement local.

Afin de favoriser l'investissement local, et donc le développement socio-économique, de la diaspora dans les territoires, la formulation d'offres d'investissement par les collectivités territoriales à destination de cette dernière a vocation de compléter les actions pilotes d'accompagnement, à savoir : la mise en place d'un bureau d'accueil et d'information, à travers une approche participative au sein d'un espace de concertation avec la diaspora.

Les régions de la Nawa et de San Pedro, bénéficiant d'une convention de collaboration avec les régions marocaines de l'Oriental et de Souss Massa, constituent à bien des égards un champ expérimental fécond pour tester les dispositifs innovants d'accompagnement des investissements des IRE. La construction d'une offre d'investissement sur la base du modèle des régions marocaines de l'Oriental et de Souss Massa devrait permettre de mieux orienter et accompagner la diaspora ivoirienne souhaitant investir dans le développement des régions identifiées vers les secteurs porteurs et les types d'activités identifiés comme des opportunités.

La banque de projets qui suit a été élaborée dans ce cadre. Trois étapes ont été nécessaires à sa construction. Premièrement, un diagnostic participatif des opportunités d'investissements dans la région a été réalisé.

Ce diagnostic a conduit à prioriser deux secteurs prioritaires d'investissements : l'agrobusiness et le tourisme. De même, le secteur de la santé des populations a été mis en avant. Deuxièmement, des idées et projets d'investissements ont été identifiés pour les différents secteurs porteurs mis en avant. Enfin, des fiches projets ont été élaborées. Les informations de coût et celles en rapport avec les composantes du projet ont été, pour partie, collectées sur Internet et, pour partie, elles reposent sur les indications de professionnels du secteur contactés par téléphone.

La présente Banque de projets a été développée au profit des Ivoiriens Résidant à l'Extérieur (IRE) aux moyens financiers modestes. Toutefois, au regard des montants d'investissement avancés pour certains projets et qui requièrent la mobilisation d'un capital de départ important pour entrer en discussion avec des banques, les IRE sont invités à se regrouper pour créer des entreprises pluripersonnelles. En outre, le partenariat public-privé se présente comme une alternative crédible pour répondre aux projets structurants faisant appel au potentiel d'investissement de la diaspora ivoirienne.

La banque de projets présentée est une ébauche. Elle a donc vocation à être développée et affinée par la Cellule Régionale des Investissements de Diaspora (CRID) de San Pedro. A cet effet, les Directions techniques de la Région seront d'un concours certain.

Pour finir, n'oublions pas que la présente Banque de projets s'inscrit dans une approche itérative et qu'elle a vocation à être renouvelée, sur une base triennale. Le mode de présentation adopté préfigure son outil de vulgarisation en ligne.

BANQUE DE PROJETS

Si vous cherchez un secteur potentiellement porteur, avec des informations qui vous aideront à vous décider, cette rubrique vous propose quelques orientations. La région de San Pedro et ses Départements s'ouvrent à vous dans toute leur diversité.



SECTEUR ENERGETIQUE

En savoir plus



SECTEUR INDUSTRIEL

En savoir plus



SECTEUR DE SERVICES

En savoir plus



SECTEUR MINIER

En savoir plus



SECTEUR TOURISTIQUE

En savoir plus



SECTEUR COMMERCIAL

En savoir plus



SECTEUR DE LA SANTE

En savoir plus



SECTEUR IMMOBILIER

En savoir plus



SECTEUR DE LA FORMATION

En savoir plus



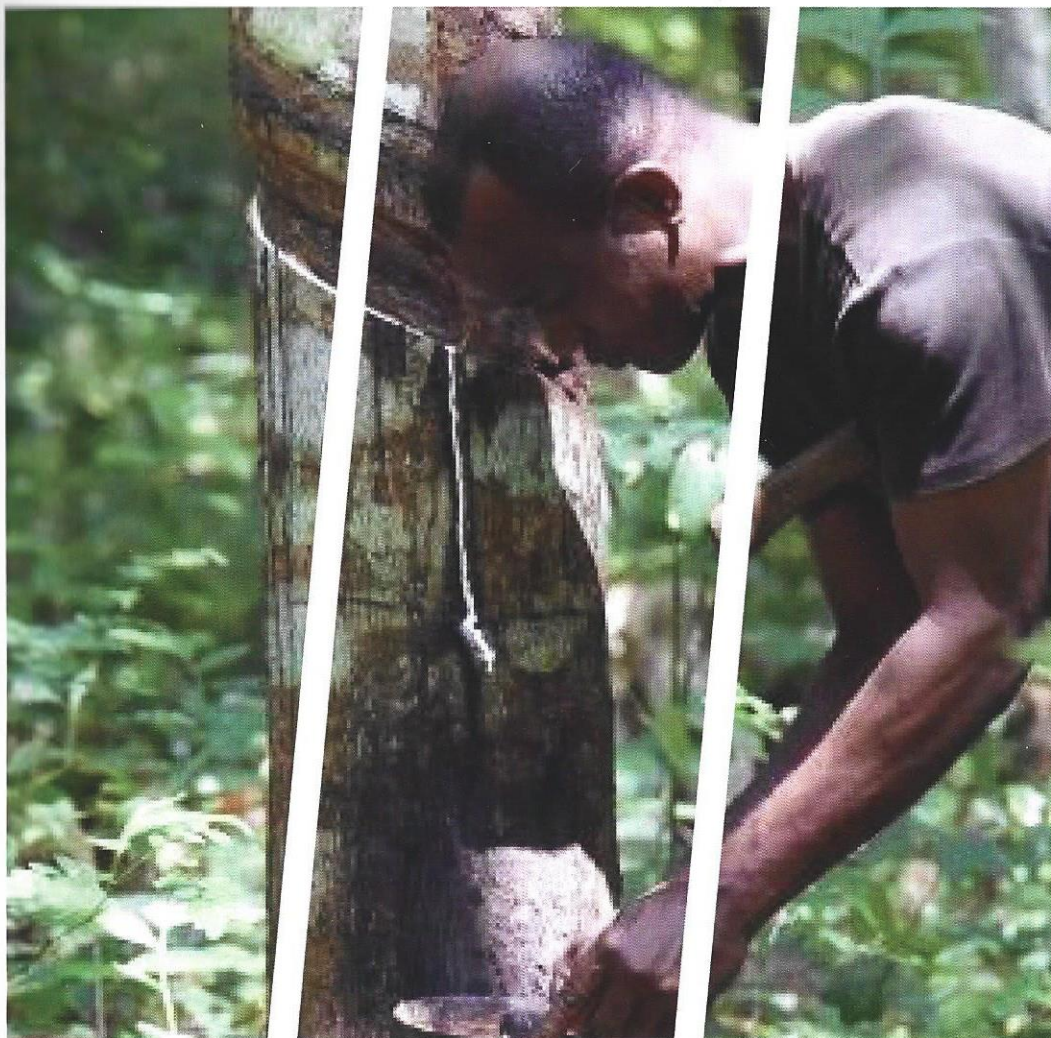
SECTEUR AGROBUSINESS

En savoir plus

¹ Pour cette première édition, cette banque de projets regroupe les projets des secteurs prioritaires et porteurs.

SECTEUR AGROBUSINESS

En savoir plus



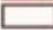
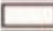

Objet de l'opportunité

CRÉATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE POISSON FUMÉ

Branche d'activité Industrie alimentaire

Superficie du foncier 5000 m²

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'investissement 300 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer 25 personnes

Justification et composantes du projet

Balance pour la pesée du poisson entier, machine à laver le poisson entier, Table de triage, Table de filetage, Table d'inspection et de parage, Table d'emballage, Balance, Table de pesage des blocs, Table d'emballage des blocs, Fardeuse, Convoyeurs, Machine à laver les plateaux, Machine à laver les bacs, Robot de manipulation des plateaux Bacs de congélation, Caisses en plastique, Chariot élévateur

Territoire d'accueil SAN PEDRO

Perspectives de développement

Les pertes enregistrées pour les produits frais de la mer dont le poisson de la région de SAN PEDRO sont de l'ordre de 20%. En outre, les pertes enregistrées lors du fumage du poisson frais sont évaluées à 30-40 %. La valorisation des produits de la mer induites par les projets de développement du secteur de la pêche augure d'un accroissement de la capacité productive de la région et donc de l'approvisionnement régulier d'une usine. Par ailleurs, la nécessité de conservation constitue un défi réel et une opportunité certaine.

Objet de l'opportunité**CRÉATION D'UNE UNITÉ DE CONDITIONNEMENT
DES FRUITS DE MER**

Branche d'activité AGRO-INDUSTRIE

Superficie du foncier 2 Hectares

Régime du terrain

- Domaine privé de l'Etat (Mairie)
- Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
- Terrain privé
- Zone aménagée

Montant d'investissement 250 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer 25 personnes

**Justification et composantes
du projet**

L'implantation d'une usine de conditionnement des fruits de mer à GRAND BEREBY permettrait de valoriser les produits de la pêche et améliorer les revenus des populations. Elle s'organisera autour des activités de : collecte ; fumigation ; triage ; lavage ; traitement au vapeur ; dénoyautage ; emballage ; étiquetage ; palettisation ; chargement et d'expédition.

Territoire d'accueil GRAND BEREBY

**Perspectives de
développement**

Le secteur de la pêche dans la région de SAN PEDRO, et particulièrement, GRAND BEREBY bénéficie de tous les atouts pour se développer et hisser la région parmi les principales zones d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en ressources halieutiques. Pour faire face aux pertes post captures, la transformation des produits halieutiques s'impose comme moyen pour conserver et reporter la partie de la production artisanale et industrielle qui n'a pas pu intégrer la consommation en frais.

Objet de l'opportunité**CRÉATION D'UNE UNITÉ DE TRANSFORMATION
DU MANIOC (PÂTE DE MANIOC/ATTIÉKÉ/COSSETTE)****Branche d'activité** AGRO-INDUSTRIE**Superficie du foncier** 2 Hectares**Régime du terrain**

- Domaine privé de l'Etat (Mairie)
- Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
- Terrain privé
- Zone aménagée

Montant d'investissement 100 - 150 Millions de FCFA**Nombre d'emplois à créer** 25 personnes**Justification et composantes
du projet**

La région de San Pedro est une zone à fort potentiel de production du manioc. Elle connaît, toutefois, un déficit de disponibilité des produits dérivés de la transformation du manioc (pâte de manioc/attiéké/cossette), du fait de la transformation artisanale du manioc. Aussi, importe-t-il de transformer le manioc sous toutes ses formes, afin de combler ce déficit et par la même occasion de créer des emplois.

Territoire d'accueil GRABO**Perspectives de
développement**

Pour réussir le pari de l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation (Axe stratégique 3 du PND 2016-2020), le secteur de l'Agro-industrie bénéficie de l'appui de l'Etat. Les cultures de rente ne sont pas les seules spéculations d'intérêt, les cultures vivrières constituent également une part extrêmement importante dans la stratégie de développement du secteur. Par ailleurs, les produits dérivés de la transformation du manioc (pâte de manioc/attiéké/cossette) connaissent une demande de plus en plus forte dans toutes les régions de Côte d'Ivoire. Il en est de même au niveau de la sous-région et même dans les pays occidentaux, comme la France ou la Belgique.

Objet de l'opportunité

CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MODERNE RÉPONDANT AUX NORMES DE SÉCURITÉ SANITAIRE

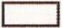



Branche d'activité

AGRO-INDUSTRIE

Superficie du foncier

2 Hectares

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'investissement

350 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer

30 personnes

Justification et composantes
du projet

Les abattoirs actuels de la région sont obsolètes et ne répondent plus aux normes d'hygiène, de sécurité et de salubrité. Ce projet d'abattoir constitue un bon exemple de la création de circuits courts, valorisant ainsi la production locale et permettant des débouchés immédiats aux consommateurs. Ce projet requiert la construction d'un Hall d'abattage, d'un bassin épurateur, d'une station de pompage épurateur, d'un parc de stabulation, ...

Territoire d'accueil

SAN PEDRO

Perspectives de
développement

En Côte d'Ivoire, la chaîne de valeurs bétail/viande est caractérisée par l'obsolescence et la vétusté des équipements et des installations, avec des capacités dépassées qui n'ont plus aucune commune mesure avec les besoins immenses d'une population urbaine en constante croissance, comme c'est le cas de la région de San Pedro. En outre, les capacités de stockage des denrées animales et d'origine animale sont limitées et se font dans des conditions d'hygiène insuffisantes, entraînant des pertes dues à la mauvaise conservation liée à la rupture de la chaîne de froid. Sous l'impulsion de l'UEMOA, de la CEDEAO, du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) ou encore de l'Organisation de la Santé Animale (OIE), l'application des normes sanitaires devient de plus en plus une exigence.

SECTEUR TOURISTIQUE

En savoir plus



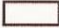



Objet de l'opportunité

AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE DE LOISIRS

Branche d'activité TOURISME

Superficie du foncier 10000 m²

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'investissement 500 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer 20 personnes

Justification et composantes du projet

Manèges, Cabanes, Piscines à balles, Parcours et toboggans, Mini zoo, Mini-golf, Karting, Piscines, Jeux animés et espace bébé, Café, restaurant, ...

Territoire d'accueil SAN PEDRO

Perspectives de développement





Le développement du tourisme va de pair avec l'aménagement de centres de loisirs. Et, pour l'heure, l'on note une absence d'infrastructures de loisirs, susceptibles d'améliorer non seulement le quotidien des fonctionnaires et cadres des entreprises de la région, mais également des potentiels touristes locaux, nationaux et régionaux. Cette orientation garantit une occupation à l'année du centre de loisirs. En outre, les projections de développement du tourisme extérieur laissent entrevoir une clientèle de saison pour les produits de standing moyen à élevé du centre.

Objet de l'opportunité**CRÉATION D'UN VILLAGE TOURISTIQUE**

Branche d'activité HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES ET AUTRES HÉBERGEMENTS DE COURTE DURÉE

Superficie du foncier 25000 m²

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'Investissement 500 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer 30 personnes

Justification et composantes du projet

Un hôtel de 3 étoiles (cinquantaine de chambres r+1) ; Un complexe appartement-hôtel ; Zone villas-bungalow ; Restaurant ; cafétéria, mini-centre commercial ; piscine ; mini club ; une nurserie ; 2 terrains de tennis ; un mini-golf

Territoire d'accueil TAKI

Perspectives de développement

L'offre d'hébergement de la région est assez inégalitaire. Des localités comme TAKI requièrent un investissement en infrastructures d'hébergement pour accueillir des touristes.

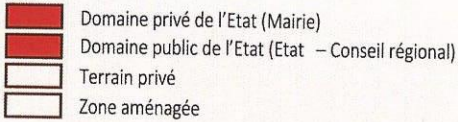
SECTEUR DE LA SANTÉ

En savoir plus



Objet de l'opportunité

RÉALISATION D'UNE CLINIQUE MÉDICALE GÉNÉRALE MULTIDISCIPLINAIRE

| | |
|---|--|
| Branche d'activité | ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES |
| Superficie du foncier | 5000 m ² |
| Régime du terrain |  |
| Montant d'investissement | 500 Millions de FCFA |
| Nombre d'emplois à créer | 50 personnes |
| Justification et composantes du projet | Médecine spécialisée, radiologie, médecine dentaire, imagerie par résonance magnétique, physiothérapie, médecine du sport, services de pharmacie, espace de restauration (fastfood), ... |

Territoire d'accueil GRAND BEREBY

Perspectives de développement

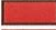
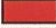
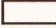
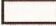
La demande et l'utilisation des services de santé en Côte d'Ivoire restent encore trop limitées par les barrières financières, que leur éloignement ne fait que renforcer. La mise sur pied d'une clinique médicale multidisciplinaire devrait permettre de soulager les populations, en leur garantissant des soins de proximité.

Objet de l'opportunité**RÉALISATION D'UNE CLINIQUE D'HÉMODIALYSE**

Branche d'activité ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Superficie du foncier 2500 m²

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'investissement 450 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer 45 personnes

Justification et composantes du projet

Traitement de la maladie rénale à un stade plus précoce, bloc d'hémodialyse semi-autonome 25 appareils d'hémodialyse 1 échographe Doppler

Territoire d'accueil SAN PEDRO

Perspectives de développement





La prise en charge des insuffisances rénales se heurte à un désert médical : out le Grand-Abidjan, les unités spécialisées dans le traitement des pathologies du rein se font rares. L'implantation d'une unité d'hémodialyse permettrait de couvrir les demandes de l'ensemble du Bas-Sassandra.

Objet de l'opportunité**RÉALISATION D'UNE CLINIQUE DE CARDIOLOGIE**

Branche d'activité ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Superficie du foncier 3500 m²

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'Investissement 600 Millions de FCFA

Nombre d'emplois à créer 60 personnes

Justification et composantes du projet Bloc administratif, bloc opératoire, bloc d'hébergement, bloc réanimation ; Unité d'urgence

Territoire d'accueil SAN PEDRO

Perspectives de développement

La prise en charge des maladies cardio-vasculaires se heurte à un désert médical : outre, le Grand-Abidjan, les unités spécialisées dans le traitement des pathologies du cœur se font rares. Pour surmonter les difficultés, le Gouvernement ivoirien s'est engagé à élaborer des outils pour une détection précoce du risque cardiovasculaire sur dix ans et à former des agents de santé. L'implantation de cette unité permettrait de couvrir les demandes de l'ensemble du Bas-Sassandra.




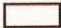
Objet de l'opportunité

RÉALISATION D'UNE CLINIQUE PÉDIATRIQUE

Branche d'activité HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES ET AUTRES HÉBERGEMENTS DE COURTE DURÉE

Superficie du foncier 1000 m²

Régime du terrain

-  Domaine privé de l'Etat (Mairie)
-  Domaine public de l'Etat (Etat – Conseil régional)
-  Terrain privé
-  Zone aménagée

Montant d'investissement 150 Millions de FCFA

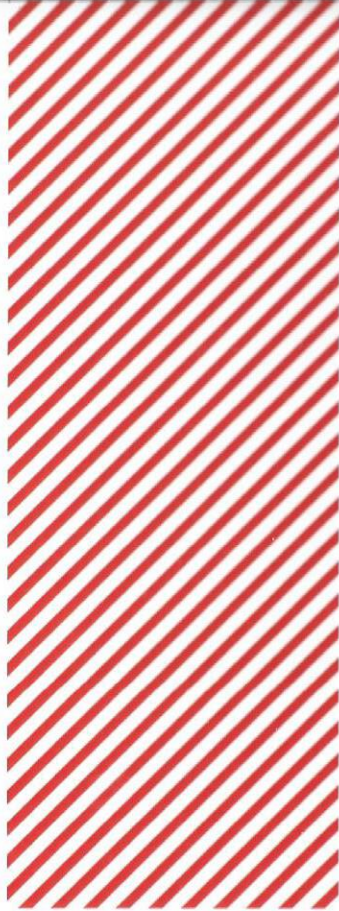
Nombre d'emplois à créer 20 personnes

Justification et composantes du projet Salles de consultations - Deux unités de soins médico-chirurgicaux - Salle de jeu pour enfants consultation -- Bloc opératoire

Territoire d'accueil GRAND BEREBY

Perspectives de développement

En dépit des progrès réalisés en matière de santé des enfants de moins de 5 ans, le taux de mortalité de 108 décès pour 1000 naissances en 2012, reste un défi et une priorité pour la Côte d'Ivoire. En particulier, le système sanitaire national ivoirien se caractérise par une faible intégration de la prise en charge pédiatrique dans les structures de prise en charge adulte. Une telle unité compléterait le développement de la Région de San Pedro.



Cet outil a été développé dans le cadre de l'Action de Coopération Sud Sud avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Expertise France et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne.